

Sommaire

EDITORIAL 3

19^{ÈME} PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME ANDRÉ-MAGINOT 4

Allocution de Mme Odette Christienne, conseillère de Paris	5
Discours de M. Maurice Gambert, président fédéral ...	8
Allocution de M. Michel Dreameau, président de la commission d'action civique	9
Palmarès 2011-2012	10
Discours de M. Maurice Gambert devant le ministre ..	16
Discours de M. Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense	18
Prestations artistiques et hymne national	20
L'office religieux	21
Ravivage de la flamme	22
Travaux du 1 ^{er} prix des primaires	23
Travaux du 1 ^{er} prix des collèges.....	24
Honneur aux lauréats	26
Travaux du 1 ^{er} prix des lycées d'enseignement professionnel	29
Travaux du 1 ^{er} prix des lycées d'enseignement général	32

LA GRANDE GARENNE 35

CULTURE & SCIENCES..... 38

LES GROUPEMENTS 41

LECTURE 48

Lu pour vous	48
Ouvrages récents	49

ANNONCES 51



1^{ère} page de couverture :
Église d'Oradour-sur-Glane © Klas Trulsson
La photo dans son ensemble page 47

4^{ème} page de couverture :
Photo de groupe des lauréats © S.N.A.P.P. Reportages

La Charte

Organe De La Fédération Nationale André-Maginot

BIMESTRIEL - Commission paritaire n°1208 A 06713
Janvier - Février 2013 - Dépôt légal à parution

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens combattants.
L'aînée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40 - Fax : 01 40 46 71 41
C.C.P. Fédération Maginot Paris 714-96 U.
E-mail : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : Maurice Gambert.
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino.
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal.
E-mail : lacharte@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :
La Grande-Garenne
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02.

MISE EN PAGE - IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint Menet, 13011 Marseille.

ABONNEMENT ANNUEL :
France 8€, Étranger 10€, prix unitaire 1,10€.
Pour tout changement d'adresse, envoyer 0,50€ et la
dernière bande du journal à la rédaction. Toute adhésion
nouvelle doit être accompagnée d'une contribution de
0,50€ aux frais de fabrication de la plaque-adresse.

*La direction de La Charte ne peut être tenue respon-
sable de la perte ou de la destruction des documents
qui lui auraient été spontanément confiés.*